

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **15 (1870)**

Heft 19

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 19.

Lausanne, le 19 Octobre 1870.

XVe Année.

SOMMAIRE. — Instruction pour les officiers du génie chargés de la direction d'ouvrages de campagne (*avec planche*). — Guerre franco-allemande de 1870. Rapports d'opérations. — Nouvelles et chronique.

REVUE DES ARMES SPÉCIALES. — Siège de Paris. — Nouvelles et chronique.

INSTRUCTION POUR LES OFFICIERS DU GÉNIE CHARGÉS DE LA DIRECTION D'OUVRAGES DE CAMPAGNE.

Sous ce titre, pendant l'occupation des frontières suisses qui vient d'avoir lieu par l'armée fédérale, le commandant en chef du génie a donné aux officiers de cette arme, attachés au service des divisions, une instruction sur les profils à employer pour les ouvrages de campagne.

Nous donnons ci-dessous une traduction de cette circulaire en reproduisant les croquis qui l'accompagnaient.

Nous attirons l'attention de MM. les officiers sur ces documents qui résument d'une manière très succincte les travaux que l'on désigne actuellement sous le nom de *fortification improvisée*, travaux qui doivent être connus non-seulement des officiers du génie, mais des officiers de toutes les armes :

Instruction. — L'armement actuel de l'infanterie et de l'artillerie nécessite un emploi beaucoup plus fréquent des fortifications de campagne et je trouve convenable de donner une instruction générale sur les profils qu'il y aura éventuellement lieu d'employer, afin qu'il soit perdu le moins de temps possible à l'étude de projets.

J'ai surtout en vue les ouvrages qui doivent être exécutés rapidement pour préparer un champ de bataille ou pour renforcer une position déjà fortifiée.

Le principe fondamental de la *fortification improvisée* (*flüchtige Befestigung*) est de couvrir la troupe et le matériel contre le feu ennemi.

On se passe d'*obstacles à l'approche* de l'ennemi aussi longtemps que le parapet n'a pas l'épaisseur voulue et l'on se contente du tir de la troupe occupant l'ouvrage.

Le parapet le plus élémentaire s'obtient en posant le sac sur le sol. Dans l'exercice de la construction de tranchées il est bon d'y exercer la troupe.

Les travaux s'exécuteront conformément aux profils ci-joints. (Voir la planche.)

Il n'est pas possible de donner des règles générales pour des ouvrages plus importants qui seront construits d'après des projets spéciaux, dont le profil doit être adapté aux circonstances et dont les *abris-couverts* varient dans leurs formes suivant les matériaux disponibles.